

La France et la sécurité intérieure **Quelques questions après la publication du *Livre blanc***

Jean-François Daguzan, Maître de recherche
(5 juillet 2006)

La sécurité intérieure est liée à la gestion d'un ensemble complexe de facteurs. De la petite criminalité au grand terrorisme, en passant par les « incivilités » et les émeutes de banlieue, l'État a à traiter un panorama hétérogène constitué de causes et d'acteurs multiples et de nature différente. Donner une vision cohérente et globale d'un problème est un exercice difficile. Ce pari a été gagné en ce qui concerne la question du terrorisme. Cette vision de l'État mérite d'être diffusée et pousse immédiatement à ouvrir de nouvelles pistes.

Un grand pas a été franchi en mars 2006. Concevoir un « *Livre blanc sur la sécurité intérieure face au terrorisme* »¹ en France est un exploit que seuls les bons connaisseurs de la fragmentation des acteurs et des guerres de ministères ou de services peuvent apprécier.

Aussi, bâtir une vision commune de la menace et des voies de la réponse fut-il un exercice difficile qui rend plus méritant encore son succès. Rappelons que le livre de 2006 prend son inspiration dans les livres blancs de la défense de 1972 et 1993. Les vingt ans qui séparent les deux ouvrages montrent combien l'audace et le changement ne sont pas évidents dans ce type de matières.

Une entreprise difficile particulièrement réussie

Pour la sécurité intérieure, la difficulté venait d'abord du fait que la menace était/est multiforme et que l'action de sécurité même fait rentrer en ligne de compte des acteurs beaucoup plus hétérogènes que la défense (police, service de renseignements, protection et défense civile, santé, etc.) et qui peuvent avoir beaucoup plus à perdre individuellement (en termes de moyens financiers et humains) si le balancier pèse plus d'un côté que de l'autre.

¹ La Documentation française, Paris, 2006.

Lancé par Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre, rapporté par le Secrétariat général de la défense nationale mais rédigé par des groupes de travail associant des membres de la justice, des services de police et de sécurité, des affaires étrangères, des ministères et administrations intéressés et des experts *ad hoc*, le *Livre blanc* se divise en trois parties principales.

Dans la première partie, le *Livre blanc* s'articule autour de la menace du terrorisme islamique radical, pudiquement désigné sous le vocable de « terrorisme mondial »² dans l'intention avérée des auteurs de ne pas stigmatiser telle ou telle communauté. Ce terrorisme est considéré comme « menace stratégique ». Les chapitres 1, 2 et 3 décrivent de façon synthétique mais minutieuse la nature, les objectifs, le *modus operandi* et les risques pour la France du terrorisme « mondial » dont l'acteur principal est Al Qaida dans ses diverses manifestations ou succédanés.

La deuxième partie précise le dispositif français de lutte contre le terrorisme. Quelques scénarios décrivent les menaces auxquelles la France peut être soumise (dont la menace NRBC). L'action des services de renseignement, de la justice et des armées est mise en avant, la coopération internationale aussi. La deuxième sous-partie concerne la protection des populations et des infrastructures critiques, la gestion de crise et la résilience de la société (c'est-à-dire la restauration de l'action de l'État et de la vie économique et la capacité de la société à être plus forte.)

La troisième partie concerne, l'action de longue durée, la technologie et la bataille des idées. Le *Livre blanc* met en avant le travail en profondeur que les pouvoirs publics et les acteurs sociaux doivent faire pour accroître la vigilance et lutter contre les idées pernicieuses en refusant l'extrémisme, mais aussi l'amalgame entre islam et islamisme, tant au niveau national qu'international. La dimension technologique est brièvement développée mais les pistes en sont prometteuses. Le caractère multidisciplinaire des recherches est souligné et l'accent est mis sur la protection contre le risque NRBC (diagnostic précoce et démantèlement, détection rapide, protection des premiers répondeurs, décontamination, etc.). Les autres objectifs prioritaires sont la détection des explosifs, le contrôle des flux de télécommunication, la vidéosurveillance, les systèmes d'information et la biométrie. Enfin, la dimension normative est placée comme un axe stratégique et la coopération scientifique et technique européenne (programmes européens de sécurité et futur programme cadre – PCRD) et internationale est mise en exergue comme un atout essentiel pour les moyens et techniques de demain et la compétitivité de nos entreprises.

Aux côtés du *Livre blanc*, il faut signaler la remarquable contribution du ministère de la Défense : « La défense contre le terrorisme : une priorité du ministère de la défense ».³ En partie gênée, après le 11 septembre, par

² « Incarné aujourd'hui par le terrorisme islamique, il constitue pour la France une menace stratégique », op. cit., p. 15.

³ Dicod, Paris, mars 2006.

le retour d'une menace territoriale forte que l'on croyait pour jamais disparue, la Défense a dû reprendre ses marques en matière de sécurité intérieure. Dans le domaine de la lutte internationale dans le cadre des accords et conventions multilatérales, elle a fait ses preuves très vite, de l'Afghanistan à la lutte contre la prolifération, du renseignement effectué par ses services (DRM, DGSE, DPSD) au contrôle des exportations. Mais c'est dans l'appui aux moyens de la sécurité du territoire que les armées jouent un rôle indispensable, soit, par concours, en appui des forces de troisième catégorie (et l'armée de Terre est en train de repenser en profondeur sa contribution), soit par tous les moyens disponibles qui vont des moyens NRBC (détection et démantèlement), de transport, d'analyse (le centre d'étude du Bouchet pour le B et le C) et, les hôpitaux militaires et le service de santé des armées. La contribution à la notion de protection, telle que définie dans le *Livre blanc*, s'exerce aussi par la participation physique à la surveillance Vigipirate, à la surveillance maritime lointaine et rapprochée avec le nouveau concept de « sauvegarde », et le contrôle aérien permanent de l'espace aérien par l'armée de l'Air.

Après le *Livre blanc*... pistes pour demain

Peut-on, le *Livre blanc* à peine lancé, envisager quelles pistes de suivi et de réflexion ?

- La « menace stratégique » ne peut occulter les autres formes de terrorisme. La menace principale ne doit pas nous faire oublier les menaces secondaires. Il est important de rappeler que d'autres formes de terrorisme existent ou sont susceptibles de se développer dans l'avenir : on va essayer de les présenter brièvement.
- Le terrorisme apocalyptique tel qu'illustré par la secte Aum Shinrikyo, par lequel l'usage d'armes dites de destruction massive est le plus probable ; les cas de massacres collectifs (de Guyana à l'Ordre du temple solaire sont nombreux) ; parmi les plus récents, ceux de la secte *Movement for the Restoration of the Ten Commandments of God* à Kanungu (Ouganda) en mars 2000 (778 morts) et de la *Johanne Marange Apostolic Church* au Zimbabwe (7 morts, 47 blessés) en mai 2002⁴.
- Le terrorisme de protestation politique. Si le terrorisme national a considérablement décliné, les émeutes de plus en plus violentes (comme au sommet du G8 à Gènes en juillet 2001) peuvent laisser penser que le développement d'un « *Blackblock* » ultra violent ne dérive en attaques terroristes antimondialisation d'un bout à l'autre de la planète.

⁴ Les fidèles de la première secte périrent brûlés à l'aide d'acide sulfurique. Il apparut également que 200 d'entre eux avaient été empoisonnés. Les membres de la deuxième avalèrent un pesticide mélangé au thé. Wayne Turnbull and Praveen Abhayaratne, *2002 WM terrorism Chronology...* op. cit. p. 7

- Les terrorismes sectoriels de défense d'une cause. Cette forme, très fréquente aux États-Unis et en Grande Bretagne, se veut une défense des droits des animaux (anti-vivisection, anti-corrída, anti-foie gras...). Elle se caractérise par des actes d'une grande violence (enlèvements, tortures, voire mort d'hommes). Les groupes terroristes anti-avortement sont également florissants (on compte de nombreux assassinats aux États-Unis). Les statistiques de la base du Centre de Monterey aux États-Unis montrent que les deux motifs majeurs dominants des terroristes américains sont les actions anti-avortement, 585 cas en trois ans, et idéologiques/religieux (101 cas). Les actes visant à établir une « souveraineté », c'est-à-dire de revendication politique, ne dépassent pas 36⁵.
- Le terrorisme « sponsorisé ». Ce terrorisme est la poursuite de la diplomatie par d'autres moyens. Il connut son apogée dans les années 1980 quand des États arabes utilisaient l'arme du terrorisme pour exécuter leurs opposants ou pour modifier le comportement d'un autre État. La France fut donc ainsi la victime, parfois complaisante, de la Libye, de l'Iran et de la Syrie. Les experts ont considéré que ce type de terrorisme était historiquement daté et correspondait avant tout aux soubresauts du Proche et Moyen-Orient de la fin de la Guerre froide. En est-on bien sûr ? Les tensions avec la Syrie sur le Liban et les menaces iraniennes (40 000 martyrs prêts à l'action à l'extérieur dans l'hypothèse d'une action militaire contre l'Iran selon certains dignitaires du régime) doivent nous amener à considérer (malgré les exagérations) que cette arme tactique asymétrique a encore de beaux jours devant elle.
- Enfin le terrorisme régionaliste demeure une réalité ; la Corse en est hélas l'archétype. Il faut être également prudent sur les répercussions de l'arrêt des armes décrété par l'ETA militaire en Espagne. On peut imaginer à l'issue une dérive mafieuse de groupes dissidents comme pour l'IRA et/ou un déplacement de la violence en France.

Si aucune de ces formes de terrorisme (en dehors peut-être de certaines situations développées par les sectes apocalyptiques) ne représente une menace stratégique pour notre pays, l'ensemble mis bout à bout, peut représenter un fort facteur de déstabilisation pour demain.

1. Travailler au renforcement des moyens techniques de lutte antiterroriste. Les progrès effectués en terme de R&D au ministère de l'Intérieur sont intéressants mais ils doivent déboucher sur des projets de grande ampleur et sur une planification. La sécurité intérieure s'inscrit aussi dans une compétition économique globale avec les États-Unis, Israël et certains pays asiatiques. Il faut donc

⁵ Wayne Turnbull and Praveen Abhayaratne, *2002 WMD terrorism Chronology...* CNS-MIIS; <http://www.cns.miis.edu>, p. 7.

penser large et coupler une ambitieuse politique nationale avec une politique européenne renforcée. L'Union européenne a su lancer le mouvement avec le programme européen de sécurité (PASR) qui arrive au bout de ses trois ans. Il faut créer une nouvelle dynamique au niveau européen en faisant monter en puissance les crédits européens de recherche dans le cadre du septième programme cadre de recherche et développement (FP7) et en anticipant le suivant. Faute de quoi la sécurité européenne sera assurée avec des matériels américains.

2. Mieux communiquer. Finalement, ce qui aura manqué à la publication de ce livre, qui est une étape majeure, aura été la « communication de la communication ». Lancé dans la discrétion, le *Livre blanc* n'aura pas eu le retentissement qu'il méritait. Beaucoup de personnes directement intéressées ne le connaissent pas. Il est essentiel que toutes les associations ou instituts intéressés tant à la défense qu'à la sécurité globale relaient le message et le propagent le plus largement dans la société civile. Il est aussi indispensable de poursuivre le travail de réflexion et de prospective. Dans le domaine technologique, notamment, les éléments décrits dans le *Livre blanc* sont avant tout des pistes de recherche et des mots d'ordre. Il faut poursuivre le travail engagé en menant une réflexion approfondie sur les enjeux du futur et la programmation indispensable. Les ponts entre défense et sécurité doivent être renforcés pour dégager des axes d'action duale. Il faut travailler à une harmonisation défense/intérieur et penser une nouvelle dualité.
3. Vers un *Livre Blanc* européen. Le *Livre blanc* français doit être vu comme une étape d'un processus plus long et plus ambitieux. Cet exercice, entrepris par la France, pourrait être l'ébauche d'un processus européen. Mettre en œuvre une réflexion conjointe sur le terrorisme et les réponses à y apporter pourraient permettre de renforcer la dimension européenne essentielle de ce problème. Face au terrorisme « mondial » les moyens nationaux pris isolément apparaissent bien faibles.

A l'issue de ces réflexions, le *Livre blanc* nous renvoie à quelques questions fondamentales : l'usage de n'importe quelles armes et de la violence totale par le terroriste pour faire aboutir ses buts, implique-t-il de notre part l'emploi de n'importe quelles armes et de la violence totale pour nous défendre ? A cette question le *Livre blanc* nous répond : le droit ! C'est la seule réponse et l'honneur de la France.

Albert Camus interrogeait l'opinion dans les années 1950 : « La terreur et le terrorisme posent deux questions fondamentales : Oui ou non, directement ou indirectement, voulez-vous être tué ou violenté ? Oui ou non directement ou indirectement voulez-vous tuer ou violenter ? Tous ceux qui répondront non à ces deux questions sont automatiquement

embarqués dans une série de conséquences. »⁶. A chaque attentat le terrorisme nous demande d'être comme lui. A chaque fois nous avons face à nous l'exigence morale et pratique de ne pas y répondre. Les États-Unis, adeptes de la justice brute, sont tombés dans le panneau tendu par Al Qaida. Chaque torsion du droit, chaque injustice (même face à l'injustifiable) est une balle donnée aux radicaux. Le drame et la douleur des sociétés démocratiques modernes sont d'agir contre le crime et l'illégalité par la seule force du droit. On a pu montrer à de nombreuses reprises que cela marchait !

Gageons que comme tous les bons textes, celui-ci fera son chemin lentement. D'une certaine façon, il est la première pierre d'un mouvement de longue durée qui doit, dans le temps et en profondeur, pénétrer dans la société française à tous les niveaux et à tous les échelons des agents publics à la société civile, et y germer.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

⁶ Cité par J. Lévy-Valensi, *Réflexions sur le terrorisme*, op. cit., p. 24.